

Dissertation droit des contrats

Par **mallaury**, le **04/11/2017** à **15:43**

Bonjour à tous,

Actuellement en L2 droit je rencontre des problèmes avec une dissertation dont le sujet me paraît très large. Le sujet donné est "la nullité du contrat". J'ai du mal à le problématiser car j'ai peur d'être trop restrictive quant à ce que je traite. J'ai d'abord songé à mettre en lien nullité du contrat et sécurité juridique, mais je crains de faire un hors-sujet. D'autre part, j'ai voulu faire une problématique centrée sur le caractère rétroactif de la nullité, mais cela me semble trop restreint par rapport au sujet initial. Par ailleurs, je ne souhaite pas faire une problématique du genre "quelles sont les conditions et quels sont les effets de la nullité?", car je crains de verser dans quelque chose de beaucoup trop descriptif.

Que pensez-vous que je puisse faire? Mes idées vous paraissent-elles trop restrictives par rapport au sujet initial? Est-ce que je risque le hors-sujet en les utilisant?

Merci d'avance de votre aide